

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet

10, route de Técou

81600 TECOU

Téléphone : 05.63.83.61.61

Adresse internet : <http://www.gaillac-graulhet.fr>

E-Mail : accueil@gailiac-graulhet.fr

Statut : Etablissement public local à caractère administratif

Activité(s) principale(s) : Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un accord-cadre.

Objet de l'accord-cadre :

Prestations de transport des enfants par autocar avec chauffeur pour les sorties scolaires, périscolaires et extrascolaires

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :non

Lieu principal d'exécution : Le territoire de la communauté d'agglomération

Code NUTS : FRJ27

CPV global à la consultation

60130000-8 Services spécialisés de transport routier de passagers

Conformément à l'article L2112-2 du code de la commande publique, le titulaire doit obligatoirement respecter les éléments à caractère environnemental définis dans les pièces techniques.

Les prestations de l'accord-cadre sont traitées à prix unitaires.

Dévolution en marchés séparés

Informations sur les lots :

Lot n°1 : Transports Secteur 1

Lot n°2 : Transports Secteur 2

Lot n°3 : Transports Secteur 3

Lot n°4 : Transports Secteur 4

Lot n°5 : Transports Secteur 5

Informations sur les reconductions pour tous les lots : L'accord-cadre débute à compter de la notification jusqu'au 31 juillet 2029. Il est ensuite renouvelable 1 fois par reconduction tacite pour une période de 36 mois.

Pour le Lot n°1 Transports Secteur 1

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 198 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 198 000.00 euros HT.

Pour le Lot n°2 Transports Secteur 2

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 165 000.00 euros HT.
Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 165000.00 euros HT.

Pour le Lot n°3 Transports Secteur 3

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 214 500.00 euros HT.
Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 214 500.00 euros HT.

Pour le Lot n°4 Transports Secteur 4

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 231 000.00 euros HT.
Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 231 000.00 euros HT.

Pour le Lot n°5 Transports Secteur 5

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 165 000.00 euros HT.
Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 165 000.00 euros HT.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Les candidats ne peuvent présenter des offres que pour 2 lots au maximum.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Pour tous les lots : Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée.

Présentation de candidature :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Capacité économique et financière : Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

Procédure : Appel d'offres ouvert

Critères d'attribution pour l'accord cadre

Le classement des offres et le choix du(des) attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères qui suivent, pondérés par points :

1. Critère Prix du bordereau pondéré à 50 sur 100 points.
2. Critère Valeur technique pondéré à 45 sur 100 points.
 - 2.1. Sous-critère Qualité et adaptabilité des véhicules proposés pondéré à 25 points sur 45 points.
 - 2.2. Sous-critère Qualité du support administratif pondéré à 10 points sur 45 points.
 - 2.3. Sous-critère Qualité des prestations proposées pondéré à 10 points sur 45 points.
3. Critère Démarche pour limiter l'impact environnemental durant la réalisation des prestations pondéré à 5 sur 100 points.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence de l'accord-cadre : 25-31-AOS

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/12/2025

Date limite de réception des offres : 30/01/2026 à 17:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur www.marches-securises.fr

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.
L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Modalités de financement des prestations : ..

Avis périodique : Il ne s'agit pas d'un accord-cadre renouvelable.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Toulouse

68 rue Raymond IV

BP 7007

31068 TOULOUSE CEDEX